

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 10/06/2024  
Reçu en préfecture le 10/06/2024  
Publié le 20/06/2024  
ID : 974-249740101-20240610-2024\_042\_BC\_14-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 3 juin 2024**

Nombre de membres en exercice : **15** **L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUIN** à 16 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**  
Nombre de présents : 12  
Nombre de représentés : 2  
Nombre d'absents : 1

**Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2024\_042\_BC\_14**  
*Attribution des subventions culturelles  
au titre de l'année 2024 - Dispositif de  
soutien aux festivals*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE

Nombre de votants : 14

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
28 mai 2024

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
10/06/2024

**ÉTAIT ABSENT(E) :**

Mme Huguette BELLO

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

M. Olivier HOARAU procuration à Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024**

**AFFAIRE N°2024 042 BC 14 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS CULTURELLES AU TITRE DE L'ANNÉE 2024 - DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX FESTIVALS**

Le Président de séance expose :

**Contexte :**

Il est rappelé qu'en matière culturelle, le Territoire de l'Ouest est compétent dans les domaines suivants :

- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire ;
- La lecture publique ;
- Les projets artistiques et culturels en matière de spectacle vivant (diffusion, création artistique sensibilisation des publics, professionnalisation des artistes) et de valorisation du patrimoine culturel et naturel (accompagnement en ingénierie des communes) ;
- L'enseignement artistique (musique, danse, théâtre, arts visuels).

En matière de spectacle vivant, le Territoire de l'Ouest subventionne des projets artistiques et culturels favorisant la diffusion, la sensibilisation et la formation des publics d'une part mais également le soutien aux artistes émergents à travers l'aide à la création.

Le Territoire de l'Ouest souhaite apporter un soutien financier aux festivals de dimension intercommunale, qui, par leur importance, leur portée médiatique ou leur caractère itinérant sont considérés comme fortement structurants pour le territoire de l'agglomération.

En octobre 2022, les élus de la Commission Economie Tourisme Culture Politique de la Ville ont validé un cadre d'intervention pour l'attribution des subventions culturelles, qui s'articule autour du lancement de deux appels à projets : un premier concernant la diffusion dans les salles, et un second sur le financement des festivals à rayonnement intercommunal.

En 2023, le Territoire de l'Ouest a lancé l'appel à projets 2024 à destination des festivals avec 3 thématiques phares, à savoir le spectacle vivant, une localisation dans les hauts et la lecture publique avec une date de remise des dossiers de demande de subvention fixée au 31 octobre 2023.

26 dossiers de demande de subvention ont été réceptionnés, dont 12 éligibles selon les critères de l'appel à projets rappelés ci-après :

- Festival : Est entendu par festival, une manifestation circonscrite dans le temps et dans l'espace, qui développe un projet artistique et culturel dans une logique éditoriale de programmation formant une unité, reposant sur trois critères :

- La programmation d'œuvres artistiques et de créations proposée majoritairement par des professionnels ;

- Une durée définie et une récurrence dans le temps, qu'elle soit annuelle, biennale, etc. ;
- Un ancrage territorial.

- Couverture du projet à l'échelle intercommunale
- Accessibilité du plus grand nombre à une offre culturelle de qualité
- Itinérance - organisation du projet géographiquement sur plusieurs communes
- Prestations artistiques et culturelles de qualité, innovantes et structurantes pour le territoire
- Favoriser les partenariats avec les acteurs culturels du territoire
- Favoriser l'accès aux arts et à la culture

L'analyse des services a permis de retenir les 12 projets éligibles selon la répartition suivante :

- Spectacle vivant : 9
- Culture dans les hauts de l'ouest : 2
- Lecture publique : 1

## I/ Thématique : spectacle vivant

### 1/ Festival « OPUS POCUS » - Association Nakiyava

Créée en 2008, l'association est présidée par [REDACTED] et [REDACTED] est le chargé de production.

En 2023, l'association a bénéficié d'une subvention de 20 000 € du Territoire de l'Ouest.

Ce festival qui a acquis une excellente réputation, qui participe au rayonnement de La Réunion à l'échelle nationale et internationale, a reçu une distinction au niveau Européen au travers du label EFFE (Europe for Festivals, Festivals for Europe).

La 12ème édition du festival Opus Pocus aura lieu du **15 au 20 août 2024**.

Elle se déroule sur 9 Sites dont 5 à Saint-Paul, Le Port, Saint-Leu, La Possession et L'Etang Salé les Hauts.

5 journées seront dédiées aux enfants des Centres de loisirs du Territoire de l'Ouest (rencontres avec des artistes professionnels et avec un facteur d'instruments).

**L'association sollicite une subvention de 35 000 € sur un budget prévisionnel de l'action s'élevant à 254 150 €, soit 13,77 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
Territoire de l'Ouest	35 000 €	13%
Etat	50 000 €	19%
Région	20 000 €	7%
Département	10 000 €	4%
Commune	45 000 €	17%
Autres	108 670 €	40%
<b>TOTAL</b>	<b>268 670 €</b>	<b>100%</b>

## **2/ Festival « LEU TEMPO » Association de gestion du Séchoir**

Plus ancien festival de La Réunion, le Leu Tempo Festival est devenu une vitrine pour le spectacle vivant (cirque, arts de la rue, théâtre, danse...). Porté par le Séchoir, association présidée par [REDACTED], ce festival est un vecteur majeur de la professionnalisation de la filière à La Réunion (artistes, techniciens).

Il met également l'accent sur la sensibilisation des publics, mais aussi l'implication des habitants et des associations de Saint-Leu, et plus largement de l'ouest.

Des navettes seront prévues pour permettre aux habitants des hauts de l'ouest de pouvoir venir au festival et profiter d'une programmation de spectacles pluridisciplinaires, gratuits et payants.

En 2023, l'association a bénéficié d'une subvention d'un montant de 63 000 €.

Les actions culturelles prévues dans le cadre du festival, qui se déroulera **du 8 au 11 mai 2024**, sont :

- La scène « amatèranlèr » : mise en lumière des pratiques amateurs sur un espace scénique tous les jours de l'événement ;
- Les parcours du spectateur : programme de découverte culturelle à la journée dans un objectif d'éducation artistique et culturelle ;
- Les résidences artistiques en territoire scolaire ;

**L'association sollicite une subvention de 73 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 549 581 €, soit 13,28 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
<b>Territoire de l'Ouest</b>	<b>73 000 €</b>	<b>13%</b>
Etat	40 000 €	7%
Région	0 €	0%
Département	0 €	0%
Commune	200 000 €	36%
Autres	236 581 €	43%
<b>TOTAL</b>	<b>549 581 €</b>	<b>100%</b>

## **3/ Festival « KROMALI » - Association Réunion Métis**

Créée en 2020, l'Association Réunion Métis, basée à Saint-Pierre, a pour objectif de promouvoir, dans une démarche innovante partenariale public /privée, la culture, l'éducation artistique culturelle, le patrimoine, le tourisme, en vue du mieux « vivre ensemble » .

Elle est présidée par [REDACTED]

Le festival « KROMALI », anciennement festival « Réunion Métis », est un événement biennal qui propose une programmation culturelle pluridisciplinaire (résidences, concerts, performances, expositions et installations, happening etc.) accessible gratuitement et pour tout public.

En 2023, l'association a bénéficié d'une subvention de 18 000 € pour l'organisation du festival.

Pour 2024, l'association sollicite un accompagnement du Territoire de l'Ouest pour l'organisations d'actions culturelles dans l'ouest, tout au long de l'année, dans le cadre de la première étape du KROMALI prévu en décembre 2025.

**L'association sollicite une subvention de 20 000 € sur son fonctionnement s'élevant à 331 000 €, soit 6 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
Territoire de l'Ouest	20 000 €	6%
Etat	25 000 €	8%
Région	150 000 €	45%
Département	10 000 €	3%
Commune	30 000 €	9%
Autres	96 000 €	29%
<b>TOTAL</b>	<b>331 000 €</b>	<b>100%</b>

#### **4/ Festival de HIP HOP "Battle Of The Year" - Association Village Titan Centre Culturel**

Créée en 1998, l'Association Village Titan Centre Culturel, basée au Port, a pour objectif de promouvoir l'action culturelle tant en matière de diffusion que d'aide à la création.

Elle est présidée par [REDACTED].

En 2023, l'association a bénéficié d'une subvention d'un montant de 8 000 €.

L'association sollicite un accompagnement du Territoire de l'Ouest pour l'organisation de la 7ème édition du Battle Of The Year (BOTY) Réunion, qui se déroulera en **mai 2024**, et qui réunira les meilleurs danseurs de hip hop (« Bboys, Bgirls ») de l'île regroupés en équipes (« Crew »).

Des actions décentralisées sont prévues sur les communes du Port, de Saint-Leu, de Saint-Paul et de Trois-Bassins :

- Des « Circles Vibes » (temps d'échange sur l'univers du hip hop et du breakdance) auront lieu aux quatre coins de l'île et dans les communes de l'ouest.
- Des actions de formation avec des danseurs internationaux.

L'édition 2024 du BOTY s'inscrit dans la promotion de la danse hip hop à La Réunion. C'est un rendez-vous incontournable pour les danseurs de break à La Réunion.

**L'association sollicite une subvention de 15 000 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement s'élevant à 128 607 €, soit 11,66 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
Territoire de l'Ouest	15 000 €	12%
Etat	19 000 €	15%
Région	15 000 €	12%
Département	0 €	0%
Commune	45 000 €	35%
Autres	34 607 €	27%
<b>TOTAL</b>	<b>128 607 €</b>	<b>100%</b>

## **5/ Festival « Les Arts de la Marge » - Association Danses en l'R**

Créée en 1998, l'association Danses en l'R, basée à Saint-Paul, est présidée par [REDACTED]. L'association a pour vocation de développer la création et diffusion de spectacles vivants, l'éducation au mouvement, la recherche artistique, les échanges interculturels et interdisciplinaires, la formation et le développement de la danse intégrante.

En 2022, l'association a bénéficié d'une subvention de 17 000 € pour la première édition du festival.

Dans le cadre du festival « Les Arts de la Marge » la compagnie, initiatrice de la danse intégrante sur l'île, ouvre le débat autour de l'éducation artistique et du Handicap.

Pour 2024, l'association sollicite un accompagnement du Territoire de l'Ouest pour l'organisation à Saint-Paul de cette 2ème édition qui se déroulera du **16 au 22 septembre 2024**.

Au programme spectacles de danse et représentations artistiques (ex :« Sa MÈM MÈM » une création chorégraphique inclusive et participative), ateliers, débats et interventions autour de la danse et du handicap.

**L'association sollicite une subvention de 30 000 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement s'élevant à 167 406,50 €, soit 17,92 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
<b>Territoire de l'Ouest</b>	<b>30 000 €</b>	<b>18%</b>
Etat	4 000 €	2%
Région	7 000 €	4%
Département	5 000 €	3%
Commune	3 000 €	2%
Autres	118 406 €	71%
<b>TOTAL</b>	<b>167 406 €</b>	<b>100%</b>

## **6/ Le festival « Vita Danse » - l'association Tempo Danse**

Créée en 2003, l'association Tempo Danse est basée à La Possession et présidée par [REDACTED]

Elle a pour but de proposer la pratique et la promotion de la danse sous toute ses formes.

Le Festival « Vita Danse » réunit des compétiteurs, chorégraphes, danseurs amateurs et professionnels de La Réunion, de l'Océan Indien et de la scène internationale pour un temps fort célébrant la danse pour le plus grand plaisir du public.

Pour 2024, l'association sollicite un accompagnement du Territoire de l'Ouest pour l'organisation de la 14ème édition du festival qui se déroulera **du 29 avril au 5 mai 2024**.

Au programme :

- Casting Show Time pour les meilleures troupes et compagnies de l'île.
- Danse avec les stars péi saison 3
- Compétition de danse latine
- Concours inter-école primaire du Territoire de l'Ouest (chorégraphie et style libre)

L'association sollicite une subvention de 30 000 € sur fonctionnement s'élevant à 87 000 €, soit 34,48 % du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
Territoire de l'Ouest	30 000 €	34%
Etat	0 €	0%
Région	15 000 €	17%
Département	0 €	0%
Commune	20 000 €	23%
Autres	22 000 €	25%
<b>TOTAL</b>	<b>87 000 €</b>	<b>100%</b>

### 7/ Le festival « Jazz Dann Port » - l'association Réunion Culture

Créée le 24 octobre 2015, l'association Réunion Culture, basée sur Le Port et présidée par [REDACTED], a pour but de concevoir, promouvoir et mettre en œuvre une politique d'activités socio-éducatives et culturelles.

La première édition du festival « Jazz Dann Port » qui se déroulera du **1er au 4 aout 2024**, est un évènement qui a été pensé dans l'objectif de faire découvrir la musique jazz comme une approche de la musique libre et ouverte, où l'improvisation et l'expression individuelle ont une large place.

Les concerts gratuits, la pratique de tarifs modérés, les décentralisations et les projets d'action culturelle inscrivent le festival dans la dynamique de démocratisation culturelle soutenue par la municipalité portoise.

Des artistes, locaux, nationaux et internationaux, sont à l'affiche de l'évènement, mais également des formations émergentes, repérées dans les réseaux professionnels et les festivals internationaux.

Des actions culturelles et de médiations se dérouleront également dans les quartiers du Port, de Saint-Paul et de La Possession (collèges, lycées, centre de loisirs, maisons de quartier, médiathèques, village du festival).

L'association sollicite une subvention de 120 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 1 072 000 €, soit 11,19 % du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
Territoire de l'Ouest	120 000 €	11%
Etat	0 €	0%
Région	53 500 €	5%
Département	50 000 €	5%
Commune	400 000 €	37%
Autres	448 500 €	42%
<b>TOTAL</b>	<b>1 072 000 €</b>	<b>100%</b>

**8/ « KABARDÉFILÉ » - l'association « LANKRAZ »**

Créée le 9 juillet 2012, l'association « LANKRAZ », basée sur Saint-Paul et présidée par [REDACTÉ], a pour but de produire des spectacles vivants, produire des albums et des vidéoclips.

Le KABAR DEFILÉ, qui se déroulera le **15 juin 2024** au Parc Expobat de Saint-Paul, est un défilé traditionnel Réunionnais dans lequel performeront les 4 secteurs de l'île (nord, sud, est et ouest).

Plus de 500 participants venant de tous horizons seront auditionnés pour défilé au son du rouler et du kayanm, sur une chorégraphie établie avec des costumes pensés en accord des paroles fonnkèr, issues d'un concours d'écriture. Chaque cortège défilant est attribué d'une « salle verte mobile », destinée à mettre en valeur les spécificités du territoire.

L'objectif de l'association est de proposer un spectacle pluridisciplinaire où s'entremêlent musique, fonnkèr, danse, arts visuels et scénographies.

C'est un Kabar public innovant visant à mettre en valeur la beauté, l'unicité et la richesse culturelle de La Réunion.

**L'association sollicite une subvention de 10 000 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement s'élevant à 146 805 €, soit 6,81 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
Territoire de l'Ouest	10 000 €	7%
Etat	15 000 €	10%
Région	20 000 €	14%
Département	15 000 €	10%
Commune	6 855 €	5%
Autres	80 000 €	54%
<b>TOTAL</b>	<b>146 855 €</b>	<b>100%</b>

**9/ « Jazz en L'air » - l'association « Run Music »**

Créée le 19 août 2006, l'association Run Music, basée sur Saint-Denis et présidée par [REDACTÉ], a pour but produire des spectacles musicaux et artistiques, promouvoir et diffuser des oeuvres musicales et artistiques et enseigner la musique et les arts.

Après 9 mois de procédure, l'association Run Music a été choisie par le Conseil Départemental pour porter la nouvelle délégation de service public de gestion des Théâtres du Département. Cette mission de 6 années a démarré le 11 août 2023 et s'achèvera le 31 décembre 2029.

Dans les missions qui lui ont été attribuées, l'association s'est donné notamment pour objectif d'ancrer la notoriété des théâtres départementaux par des temps forts qui rythment l'année culturelle.

Pour 2024, l'association Run Music sollicite un accompagnement du Territoire de l'Ouest pour l'organisation de la première édition du festival «Jazz en L'air», qui se déroulera du **18 au 28 avril 2024**.

Il s'ancre dans un lieu, puisqu'il se tiendra sur la commune de Saint Paul, le site principal de diffusion étant le Témat Plein Air de Saint Gilles.

Pour cette première édition le festival regroupera sur sa partie concourue

- 3 salles : le Téal Plein Air, la scène des Badamiers et Lespas pour une première collaboration.
- 10 jours de festivals : les jeudis, vendredis et samedis, sur 2 semaines consécutives.
- 10 formations de Jazz
- Une dizaine d'actions décentralisées sur le territoire de l'Ouest dont 4 formations locales et 6 formations nationales et internationales

**L'association sollicite une subvention de 25 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 186 880 €, soit 13,4 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	25 000 €	13%
Etat	49 832 €	27%
Région		
Département		
Commune	23 000 €	12%
Autres	89 048 €	48%
<b>TOTAL</b>	<b>186 880 €</b>	<b>100%</b>

## **II/ Thématique Culture dans les Hauts de l'Ouest**

### **1/ Festival « Hors Cadre / 1ère étape » - Compagnie Morphose**

Créée le 30 avril 2011, MORPHOSE est une compagnie de danse, basée à Saint-Paul, conventionnée (2022-2024) et présidée par [REDACTED], dont le projet, pour les trois années en cours, est de dérouler l'ensemble de ses missions dans les territoires éloignés de l'offre culturelle.

En 2023, l'association a bénéficié d'une subvention d'un montant de 17 000 € pour la première édition du festival.

« HORS CADRE » est un événement biennal avec un projet qui s'inscrit dans la durée. Tous les deux ans, une nouvelle proposition sera faite afin d'investir un nouveau territoire dans les hauts du Territoire de l'Ouest pour une période d'un an.

Des actions décentralisées sous la forme de conférences dansées, de temps d'échange autour des systèmes de notation du mouvement en danse et de notions de mémorisation chorégraphique, seront prévues au programme.

Morphose, en perspective de l'édition 2025 d'« HORS CADRE », abordera les thématiques suivantes en 2024 :

- **Corps et agriculture, mouvement et environnement**

La compagnie Morphose souhaite créer une dynamique « initiation – création – valorisation » s'appuyant sur les habitants et les associations locales, afin de développer un territoire accueillant pour favoriser l'attractivité des Hauts de l'Ouest et démocratiser l'accès à la culture pour tous.

Il se base sur l'échange, la rencontre, l'inscription du projet dans une temporalité longue, et la danse. Avec une question subsidiaire : Comment faire société ensemble avec la danse ?

**L'association sollicite une subvention de 11 900 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 32 612 €, soit 36,49 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
<b>Territoire de l'Ouest</b>	<b>11 900 €</b>	<b>36%</b>
Etat	0 €	0%
Région	0 €	0%
Département	0 €	0%
Commune	20 000 €	61%
Autres	712 €	2%
<b>TOTAL</b>	<b>32 612 €</b>	<b>100%</b>

## **2/ Festival culturel des Hauts de l'Ouest « Dann Kèr Lé O » : Association Le Séchoir**

Le Séchoir sollicite à nouveau le Territoire de l'Ouest pour l'organisation de la deuxième édition du festival culturel dans les hauts de l'Ouest, le festival « DKLO ».

En 2023, l'association a bénéficié d'une subvention d'un montant de 133 000 € pour la première édition du festival.

Ce festival gratuit et pluridisciplinaire (théâtre, danse, cirque, musique, arts plastiques...) est à destination du public des hauts de Saint-Leu à Mafate.

La durée du festival est de 6 semaines, de fin octobre à début décembre, avec 5 étapes traversant les 4 communes des Hauts du Territoire de l'Ouest.

Les lieux des 5 étapes seront les mêmes qu'en 2023 : Le Plate/la Chaloupe, Bois de Nèfles Trois Bassins, Tan Rouge, Mafate et Dos D'âne.

Le festival s'articule autour de plusieurs types d'actions qui visent à travailler avec les habitants des Hauts, à construire avec eux la matière du festival.

Nouveauté pour cette édition 2024, un projet de création participative (portée artistiquement par la cie Aberash, lauréate BEKALI), Sentyé Sonj, qui est né de l'envie d'intégrer au Festival la ville du Port, même si elle ne possède aucun territoire dans les Hauts.

Il s'agit d'une création de marionnettes sur le thème de Roméo et Juliette, qui permettrait autour de la création d'une marionnette "Roméo du Port" et une autre "Juliette de Mafate", d'emmener des enfants et adolescents de ces deux endroits dans l'endroit de l'autre.

**L'association sollicite une subvention de 150 000 € sur un budget s'élevant à 271 264 €, soit 55,35 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
<b>Territoire de l'Ouest</b>	<b>150 000 €</b>	<b>55%</b>
Etat	33 000 €	12%
Région	30 000 €	11%
Département	0 €	0%
Commune	0 €	0%
Autres	58 264 €	21%
<b>TOTAL</b>	<b>271 264 €</b>	<b>100%</b>

### III/ Thématique lecture publique :

#### « Salon du livre péi » - la Réunion des Livres

« La Réunion des livres » est une association interprofessionnelle du livre présidée par [REDACTED]. Ses actions fédèrent les professionnels du livre pour promouvoir le livre et la lecture pour tous les publics à La Réunion.

En 2023, la 3ème édition du « Salon du livre péi » s'est tenue du 11 au 13 mai 2023 au Marché couvert de la ville de Saint Paul. L'association a bénéficié d'une subvention d'un montant de 8 000 € pour l'organisation de l'évènement.

Elle a réuni plus de 6 000 visiteurs, 140 auteurs en dédicace, 58 éditeurs, distributeurs et associations, des expositions et des ateliers.

La 4ème édition, aura lieu du **16 au 18 mai 2024**, à nouveau au Marché couvert de la ville de Saint-Paul.

Cet ancrage territorial dans l'ouest permettra de déployer des ateliers à destination des scolaires et des quartiers de l'ensemble des communes du Territoire de l'Ouest.

Des actions décentralisées sont prévues avant et après l'évènement dans les bibliothèques et médiathèques de l'ouest (expositions /rencontres).

**L'association sollicite une subvention de 15 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 76 800 €, soit 19,53 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
<b>Territoire de l'Ouest</b>	<b>15 000 €</b>	<b>20%</b>
Etat	15 000 €	20%
Région	15 000 €	20%
Département	15 000 €	20%
Commune	10 000 €	13%
Autres	6 800 €	9%
<b>TOTAL</b>	<b>76 800 €</b>	<b>100%</b>

## Des décisions de rejet ont été transmises aux associations n'entrant manifestement pas dans le cadre de l'appel à projets

listées ci-après dans le projet de soutien aux festivals

Structure	Action proposée	Analyse des services justifiant le rejet de la demande	Montant sollicité en €
<b>THEMATIQUE SPECTACLE VIVANT</b>			
CIE POURNIMA SHAKTY	Spectacle et formation autour de différents types de danses indienne	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	3 000,00 €
SOMANS	Projet à contenu patrimonial	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	2 665,00 €
DANSES EN L'R	Programme création et diffusion de spectacle de danse sur l'année 2024	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	20 000,00 €
Compagnie HAD	10 représentation d'un spectacle de Théâtre / intervention en milieu scolaire	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	20 000,00 €
Lantouraz KAZKILTIR	Projet à contenu patrimonial	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	5 000,00 €
MOULOUK	Plusieurs concerts de JAZZ programmé sur l'année 2024 à travers le territoire	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	5 000,00 €
KOSA	Projet à contenu patrimonial	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	4 000,00 €
RCI	Projet à contenu patrimonial	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	10 000,00 €
Club Hervé Spectacle OI	Spectacle de Musichall	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	5 000,00 €
Filleo	Projet sportif, Saint-Jaques de Compostelle	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	8 000,00 €
Des petits rien	Festival de comédie	Portage par une entreprise	35 000,00 €
APERQ QUEER	Projet qui promeut les événements queer et féministes sur l'île	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	1 000,00 €
CIE POLE SUD	Grand Boucan	Une demande de financement qui ne satisfait pas l'ensemble des critères	20 000,00 €
ZESPRI ALAMBIC	Projet à contenu patrimonial	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	3 000,00 €
Total			141 665,00 €

Chaque subvention sera encadrée par une convention. Un modèle de projet de convention est présenté en annexe. Les dossiers de demande de subvention sont consultables auprès du Service Culture et Promotion du Patrimoine

## En synthèse, ci-après les propositions de soutien aux festivals

Associations/salles	Festival	Subvention accordée en 2023	Demande de subvention 2024				Propositions d'arbitrage	
			BP Action	Montant sollicité Ville(s)	Montant sollicité TCO	contrib° TCO souhaitée	Propositions TCO	Part contrib TCO
Association de Gestion du Séchoir	Leu Tempo	63 000,00 €	549 581,00 €	200 000,00 €	73 000,00 €	13,28%	73 000,00 €	13,3%
Association de Gestion du Séchoir	Dann Ker Lé O	133 000,00 €	271 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €	55,35%	150 000,00 €	55,4%
NAKIYAVA	Opus Pocus	20 000,00 €	254 150,00 €	45 000,00 €	35 000,00 €	13,77%	30 000,00 €	11,8%
Compagnie Morphose	Festival des hauts "HORS CADRE"	17 000,00 €	32 612,00 €	20 000,00 €	11 900,00 €	36,49%	11 000,00 €	33,7%
LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Le salon du livre péi	8 000,00 €	76 800,00 €	10 000,00 €	15 000,00 €	19,53%	15 000,00 €	19,5%
Réunion Metis	Kromali	18 000,00 €	331 000,00 €	30 000,00 €	20 000,00 €	6,04%	13 000,00 €	3,9%
DANSES EN LR	Les Arts de la Marge	17000 (accordés en 2022)	167 406,50 €	3 000,00 €	30 000,00 €	17,92%	17 000,00 €	10,2%
VILLAGE TITAN	BOTY	8 000,00 €	128 607,00 €	45 000,00 €	15 000,00 €	11,66%	8 000,00 €	6,2%
SOUS TOTAL			1 811 156,50 €	353 000,00 €	349 900,00 €		317 000,00 €	17,5%
NOUVELLES DEMANDES								
TEMPO DANSE	Vitadanse	0,00 €	87 000,00 €	20 000,00 €	30 000,00 €	34,48%	15 000,00 €	17,2%
RUN MUSIC	Jazz en L'air	0,00 €	186 880,00 €	23 000,00 €	25 000,00 €	13,38%	15 000,00 €	8,0%
REUNION CULTURE	Jazz dann Port Mizik festival	0,00 €	1 072 000,00 €	400 000,00 €	120 000,00 €	11,19%	47 000,00 €	4,4%
LANKRAZ	Kabar Défilé	0,00 €	146 855,00 €	6 855,00 €	10 000,00 €	6,81%	6 000,00 €	4,1%
SOUS TOTAL			1 492 735,00 €	449 855,00 €	185 000,00 €		83 000,00 €	5,6%
<b>TOTAL GENERAL</b>							<b>400 000,00 €</b>	

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/04/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 16/04/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
Où l'exposé du Président de séance,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**- AUTORISER l'attribution des subventions aux associations culturelles suivantes au titre du soutien à la diffusion des festivals pour l'exercice 2024 :**

- l'association Nakiyava (festival « Opus Pocus ») pour un montant maximum de 30 000 € ;
- l'association de gestion du Séchoir (festival « Leu Tempo ») pour un montant maximum de 73 000 € ;
- l'association Réunion Métis (festival « KROMALI ») pour un montant maximum de 13 000 € ;

- l'association Village Titan Centre Culturel (festival « Battle Of The Year ») pour un montant maximum de 8 000 €.
- l'association Danses en l'R (festival « Les Arts de la Marge ») pour un montant maximum de 17 000 € ;
- l'association Tempo Danse (festival « Vita Danse ») pour un montant maximum de 15 000 € ;
- l'association Réunion Cuture (festival « Jazz Dann Port ») pour un montant maximum de 47 000 € ;
- l'association Lankraz (« Kabar Défilé ») pour un montant maximum de 6 000 € ;
- l'association Run Music (festival « Jazz en L'air ») pour un montant maximum de 15 000 € ;
- l'association Morphose (festival « HORS CADRE ») pour un montant maximum de 11 000 € ;
- l'association de gestion du Séchoir (festival « DKLO ») pour un montant maximum de 150 000 € ;
- l'association La Réunion des livres (« Salon du livre péi ») pour un montant maximum de 15 000 € ;

- VALIDER les projets de convention ;

- AUTORISER le Président à signer les conventions, et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président